

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

-----  
EXTRAIT du Registre des Délibérations  
du Centre Communal d'Action Sociale de DIJON

-----  
Séance du 28 JUIN 2011

à laquelle étaient présents :

Présidente de Séance : Mme Françoise TENENBAUM

Membres présents : (10) M. BARRON, Mme BERNARD, M. BON, Mme CAZENAVE, M. EL HASSOUNI, Mme GAUTHIÉ, Mme GINDRE, Mme LECOMTE LE GRAND, Mme METGE, Mme TENENBAUM.

Membres excusés représentés : (5) M. REBSAMEN (représenté par Mme TENENBAUM), M. BERTHIER (représenté par Mme BERNARD), M. GOUDEAU (représenté par Mme GINDRE), Mme HERVIEU (représentée par Mme METGE), Mme REVEL (représentée par M. BON).

Membre absent (1) : Mme TOLLOT.

Date de convocation : 21 juin 2011

**Délibération n° : 47-2011**

**Objet : Centre social Balzac – mise en place d'une activité Échecs pour adultes non-voyants et malvoyants**

Le centre social Balzac met actuellement à disposition une salle afin que l'association « Académie du Jeu d'échecs Philidor » puisse dispenser des cours d'échecs adaptés aux personnes adultes non voyantes et malvoyantes.

Cette action participe à l'objectif général poursuivi par le CCAS visant à favoriser l'intégration des personnes handicapées dans la cité et faciliter leur accès aux loisirs.

Toutefois, eu égard au nombre restreint de participants, l'association ne peut maintenir cette activité à un tarif accessible. C'est pourquoi, il est proposé que le centre social Balzac la reprenne en gestion directe.

Pour favoriser le développement de la fréquentation, il est proposé d'appliquer le tarif « atelier » en vigueur, à savoir 1,70 € par séance (étant précisé que les personnes ont par ailleurs à leur charge le transport via Diviacès).

Aussi, les membres du Conseil d'Administration du CCAS :

- approuvent la création d'une activité Échecs pour le public « adultes non voyants et malvoyants » au Centre social Balzac dès le mois de septembre 2011,
- fixent le tarif de la séance à 1,70 € pour les participants.

Adopté à l'unanimité.

Pour extrait conforme au registre des délibérations du Conseil d'Administration.

PRÉFECTURE DE LA CÔTE-D'OR

Déposé le :

- 7 JUL. 2011



Pour le Président et par délégation,  
Le Directeur Général,

Francis OUDOT



Destinataires :

Préfecture : 1

Registre : 1

Finances : 1

DISH : 1

Receveur Municipal : 2

**PUBLIÉ LE 29 JUIN 2011**